



## Aidez moi a me repondre s'il vous plait

Par **metferroudja**, le **21/05/2009** à **21:53**

Bonjour, je suis résidente en France depuis novembre 2006  
j'ai ma mère qui réside actuellement en Algérie et souffre de ses genoux. Je travaille dans une clinique de rééducation fonctionnelle.  
Ma mère touche une retraite de réversion qui est versée par la Caisse de retraite de Paris. Sur ses papiers de retraite se trouve un numéro de sécurité sociale. Ma mère est venue par visa touristique pour me rendre visite, j'ai sollicité la sécurité sociale sur ses droits afin de lui prendre rendez-vous avec un chirurgien ; à ma grande surprise de les entendre me dire qu'elle n'a aucun droit. Je leur ai demandé à quoi sert le numéro de sécurité sociale qui lui est attribué. Ils m'ont dit à rien. Je vous en prie éclairez-moi si elle a droit aux soins ? merci d'avance

Par **sindo**, le **21/05/2009** à **22:07**

Excuse-moi mais pourrais-tu préciser si ta mère est d'origine française ou pas ?

Merci.

Sindo